

Pôles territoriaux provinciaux

**Appel aux candidat(e)s à une fonction reprise dans l'équipe pluridisciplinaire
d'un Pôle territorial.**

Coordonnées du Pôle territorial :

Pôle territorial de Charleroi Métropole

Rue de la Régence 6/8

6000 Charleroi

■ Etablissement siège :

Ecole Secondaire d'enseignement spécialisé René Thône

Rue de Beaumont 266

6030 MARCHIENNE AU PONT

■ Coordonnées du P.O. de l'établissement siège :

PROVINCE DE HAINAUT – DIRECTION GENERALE DE L'ACTION SOCIALE

13, rue Verte

7000 MONS

■ Réseau :

Enseignement officiel subventionné

Date présumée d'entrée en fonction et volume de la charge :

Emplois à pourvoir au plus tôt le 01/02/2026 :

- **Logopèdes**
- **Ergothérapeutes**
- **Educateurs**
- **Professeurs de l'enseignement secondaire (Degrés Inférieur et Supérieur)**

Nature de l'emploi :

> Emplois temporairement vacants pour l'année scolaire 2025-2026.

Constitution d'une réserve de recrutement (financement complémentaire) à laquelle il sera fait appel à partir du 1^{er} février 2026.

Le volume de la charge sera à déterminer par le/la Coordonnateur/trice, en fonction des besoins au sein du Pôle.

Le cas échéant, un nouvel appel visant à constituer une réserve de recrutement complémentaire pourra être initié en vue de la prochaine rentrée scolaire.

Posséder une expertise (expérience) dans l'un des domaines suivants constituera un atout :

- *Trouble du Spectre Autistique ;*
- *Troubles du comportement ;*
- *Troubles auditifs (maîtrise de la langue des signes francophone belge) ;*
- *Troubles visuels (maîtrise du braille ou d'autres outils spécifiques) ;*
- *Communication Augmentée et Améliorée (CAA) ;*
- *Maîtrise des moyens de compensation informatisés (iPad, Pc) et de leurs applications et logiciels ;*
- *Gestion Mentale ;*
- *Orthopédagogie.*

Missions et caractéristiques des Pôles territoriaux :

Contribuer progressivement à l'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire.

Accompagner et soutenir les écoles de l'enseignement ordinaire, dites « écoles coopérantes ».

Sous la responsabilité d'un(e) Coordonnateur(trice), les équipes pluridisciplinaires accompagnent les équipes éducatives de l'enseignement ordinaire ainsi que les élèves bénéficiant d'une intégration totale ou d'aménagements raisonnables au sein des écoles coopérantes rattachées au Pôle.

Région de Charleroi-Métropole

Les dossiers de candidature doivent être envoyés au plus tard le 16 janvier 2026.

A privilégier :

- par envoi électronique avec accusé de réception à l'adresse suivante :

stephanie.montluc@eduhainaut.be

avec la mention « Recrutement équipe pluridisciplinaire – Pôle provincial de Charleroi Métropole - année scolaire 2025-2026 ».

- soit par envoi recommandé à l'attention de :

Madame Stéphanie MONTLUC

Coordonnatrice du Pôle territorial de Charleroi Métropole

Rue de la Régence 6/8

6000 Charleroi

Le dossier de candidature comportera :

- Un curriculum vitae et une lettre de motivation accompagnés d'une copie des diplômes obtenus et/ou des formations suivies ainsi que de tout document attestant d'une expérience en rapport avec la fonction à pourvoir, en précisant les méthodes pédagogiques et spécifiques déjà utilisées ;

- Un document de maximum trois pages présentant votre vision de l'école inclusive dans le cadre de la mise en place des missions du Pôle.

Coordonnées de la personne-contact auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Madame Stéphanie MONTLUC

Coordonnatrice du pôle

e-mail : stephanie.montluc@eduhainaut.be

Destinataires de l'appel :

Toute personne remplissant les conditions d'accès à la fonction (voir annexe 1)

Annexes :

- Annexe 1 : Conditions d'accès à la fonction

- Annexe 2 : Profils des fonctions établis par le Pouvoir organisateur

Annexe 1. Conditions d'accès à la fonction

Les conditions légales d'accès à la fonction à titre temporaire sont :

1°

- être porteur d'un titre de niveau bachelier ou master en lien avec la fonction ;
- jouir des droits civils et politiques ;
- satisfaire aux dispositions légales et réglementaires relatives au régime linguistique ;
- être de conduite irréprochable ;
- satisfaire aux besoins sur la milice.

2° être membre du personnel de l'école siège et des écoles partenaires, être membre du personnel d'une école d'enseignement spécialisé extérieure au Pôle ou d'une école d'enseignement ordinaire ou d'un centre PMS ou à tout autre candidat.

3° répondre aux critères du profil de fonction visé à l'annexe 2 ;

4° avoir répondu à l'appel à candidatures.

Annexe 2 : Profils des fonctions recherchées

- a) **LOGOPEDES**
- b) **ERGOTHERAPEUTES**
- c) **EDUCATEURS**
- d) **PROFESSEURS DE COURS GENERAUX aux degrés inférieur et supérieur**

Missions générales :

- Informer sur les aménagements raisonnables et sur l'intégration.
- Assurer le lien entre les différents partenaires.
- Accompagner et soutenir les équipes éducatives de l'enseignement ordinaire dans l'organisation des aménagements raisonnables.
- Accompagner les écoles coopérantes de l'enseignement ordinaire dans la rédaction des protocoles d'aménagement raisonnables, si prise en charge par le Pôle.
- Accompagner le plan de pilotage des écoles coopérantes de l'enseignement ordinaire concernant les thématiques liées aux aménagements raisonnables.
- Accompagner les élèves en intégration permanente totale.
- Accompagner individuellement les élèves à besoins spécifiques dans le cadre de la mise en œuvre des aménagements raisonnables, si nécessaire.
- Collaborer à l'évaluation des protocoles d'aménagements raisonnables et, le cas échéant, à l'orientation vers l'enseignement spécialisé.

Compétences transversales :

Compétences techniques :

- Capacité rédactionnelle (PV, rapport,...).
- Compétences d'analyse systémique.
- Connaissance du système de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (les réseaux,...).
- Comprendre le contexte légal (décret Pôle, décret Aménagements Raisonnables,...).
- Savoir utiliser les outils de planification choisis par le Pôle.
- Avoir des compétences d'utilisation de la suite Office.
- Savoir accompagner des adultes.
- Capacité d'observation importante.
- Être capable de réaliser une analyse de besoins.
- Avoir le permis de conduire et/ou être autonome pour les déplacements.
- Savoir accompagner des élèves à besoins spécifiques.
- Avoir le permis de conduire et/ou être autonome pour les déplacements.

Compétences communicationnelles :

- Pratiquer l'écoute active.
- Faire preuve d'assertivité.
- Faire preuve d'empathie.
- Communiquer clairement.
- Être capable d'adapter son mode de communication en fonction de son public.
- Maîtriser les techniques de communication tant orale qu'écrite afin de faciliter les échanges entre les acteurs de l'école et avec les partenaires de celle-ci.
- Être capable d'adapter son mode de communication en fonction de son public.

Compétences relationnelles :

- Travailler en équipe pluridisciplinaire.
- Capacité à créer des liens, un réseau.

Compétences comportementales :

- Faire preuve de flexibilité, s'adapter aux différentes situations (horaires, culture d'école,...).
- Faire preuve d'ouverture d'esprit et de curiosité.
- Être proactif et autonome dans son travail.
- Esprit d'initiative.
- Faire preuve de fiabilité
- Mise en œuvre d'innovations.
- Avoir une visée de partage de pratiques et d'organisation apprenante.
- Être capable d'observer le devoir de réserve.
- Respecter la confidentialité et les engagements et éviter toute forme de partialité.

Compétences spécifiques :

- Informer et sensibiliser les équipes éducatives en matière de besoins spécifiques et d'aménagements raisonnables.
- Animer et encadrer des groupes de travail en tenant compte des besoins identifiés.
- Susciter un travail réflexif chez les équipes éducatives sur les questions liées aux aménagements raisonnables.
- Être capable de prioriser les actions à mener.

- Connaissances en matière de besoins spécifiques (troubles des apprentissages, troubles des fonctions cognitives, troubles du comportement et des conduites, troubles du Spectre Autistique, allophone, troubles sensorimoteurs).
- Intérêt pour les pédagogies inclusives (différenciation, aide individualisée,...).
- Intérêt pour la formation continuée des équipes éducatives.
- Être capable de comprendre et d'utiliser les outils et les applications numériques adaptés aux élèves à besoins spécifiques (éditeurs PDF, logiciels de reconnaissance et de synthèse vocale,...).
- Avoir une bonne compréhension des principaux outils de pilotage du système éducatif.
- Être capable de comprendre et d'utiliser les outils et les applications numériques adaptés aux élèves à besoins spécifiques (*éditeurs PDF, logiciel de reconnaissance et de synthèse vocale*).
- Connaissance de l'accompagnement des élèves en intégration.

Charge horaire :

- **Au maximum, 36 périodes/semaine comprenant :**
 - Travail collaboratif
 - Accompagnement des élèves
 - Accompagnement des équipes
 - Déplacements pour missions

Critères de sélection et procédure de recrutement :

1) Dossier de candidature composé des documents suivants :

- Curriculum vitae et lettre de motivation accompagnés d'une copie des diplômes obtenus et/ou des formations suivies ainsi que de tout document attestant d'une expérience en rapport avec la fonction à pourvoir, en précisant les méthodes pédagogiques et spécifiques déjà utilisées ;
- Epreuve écrite : un document de 3 pages (maximum) présentant votre vision de l'école inclusive dans le cadre de la mise en place des missions du Pôle et démontrant vos aptitudes ainsi que votre motivation à y exercer. Ce travail servira de présélection.

2) Epreuve orale

Les candidat(s) retenu(s) seront convoqués pour un entretien au travers duquel seront évaluées :

- les motivations.
- les compétences transversales et spécifiques.